



TROUSSEAU DE LA MATERNITÉ

Ma valise et celle de bébé

POUR LE SÉJOUR EN MATERNITÉ

POUR LA MAMAN

- ☐ 1 peignoir ou tenue d'intérieur
- ☐ 3 chemises de nuit ouvrant devant (facilitent l'allaitement au sein)
- ☐ 1 paire de pantoufles
- ☐ 1 nécessaire de toilette et 2 serviettes de toilettes
- ☐ 1 savon liquide surgras ou sans parfum PH neutre pour votre toilette et celle de bébé
- ☐ 2 serviettes et gants de toilette
- ☐ 1 paquet de serviettes hygiéniques spéciales «maternité nuit» ou «pertes importantes»
- ☐ 1 slip fillet ou une culotte confortable

Si vous désirez allaiter :

- ☐ 2 soutiens-gorge d'allaitement (une taille au-dessus de votre taille actuelle), en coton de préférence
- ☐ 1 paquet de coussinets d'allaitement

POUR LE BÉBÉ

- ☐ 6 bodies manches longues
- ☐ 4 brassières en laine
- ☐ 3 paires de chaussettes
- ☐ 6 grenouillères/pyjama
- ☐ 6 bavoirs
- ☐ 4 serviettes de toilette (type cape ou drap de bain)
- ☐ 5 langes carré en coton (en rayon puériculture)
- ☐ 3 draps de dessous (si possible housse)
- ☐ 1 thermomètre electronique pour bébé
- ☐ 1 paquet de couches (le premier vous sera fourni)

IMPORTANT: il est indispensable de laver le linge du bébé avant toute utilisation (savon en paillettes ou lessive au savon de Marseille).



POUR LE JOUR DE L'ACCOUCHEMENT

Quelle que soit la température extérieure

Pour la maman

- □ 1 brumisateur d'eau
- □ 1 T-shirt long

Pour le bébé

- ☐ 1 body manches longues
- ☐ 1 brassière de laine
- ☐ 1 grenouillère/pyjama
- ☐ 1 bonnet
- ☐ 1 paire de chaussettes

Pour le berceau

- ☐ 1 gigoteuse (taille 3/6 mois)
- ☐ 1 drap de dessous
- ☐ 1 couverture de berceau ou polaire
- □ 1 lange carré en coton





SÉJOUR DE MATERNITÉ

Il est indispensable d'apporter pour le séjour :

- □ Le dossier obstétrical.
- Les **résultats d'analyses biologiques** sur format papier (imprimés).
- □ Les échographies.
- ☐ La consultation d'anesthésie.
- ☐ Le livret de famille ou de reconnaissance anticipée (pour les couples non mariés ou pacsés),
- ☐ La **carte d'identité** valide de la maman.
- ☐ La **photocopie de la carte d'identité** pour les parents non mariés.
- ☐ La carte de groupe sanguin avec deux vérifications.
- ☐ L'attestation de carte vitale à imprimer via ameli.fr.